

O. 07-51
Intravet
Réception
le 23.10.07

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DIJONNAISE NOTIFIÉ LE

22 OCT. 2007

APPEL D'OFFRES OUVERT

**MISE À DISPOSITION PAR LE TITULAIRE,
INSTALLATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DE
MOBILIERS URBAINS (ABRIS VOYAGEURS
PUBLICITAIRES ET DISPOSITIFS D'INFORMATION)**

**MISE À DISPOSITION PAR LE TITULAIRE,
INSTALLATION, MAINTENANCE, ENTRETIEN ET
GESTION D'UN PARC VÉLOS ET DE STATIONS VÉLOS.**

ACTE D'ENGAGEMENT

OPTION

SOLUTION DE BASE
15 ANS

APPEL D'OFFRES OUVERT

ARTICLES 33, 57 à 59 et 72 DU CODE DES MARCHES PUBLICS

- Collectivité contractante : COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION DIJONNAISE
- Personne responsable du marché : Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération
- Ordonnateur : Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération
- Comptable public assignataire des paiements : Monsieur le Trésorier de la Communauté de l'agglomération dijonnaise ; Trésorerie municipale de Dijon 4/6 rue Jeannin 21000 Dijon 03 80 36 26 09
- Désignation et téléphone de la personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du code des marchés publics : Monsieur Le Président de la Communauté de l'agglomération dijonnaise 03 80 50 35 35

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

19 OCT. 2007



Acte d'Engagement – option –

CONTRACTANT

Je soussigné : HUBERT JANVIER

▪ Agissant au nom et pour le compte de : CLEAN CHANNEL FRANCE

Dont le siège social est à : 1, PLACE DES AILES - 92641 BOULOGNE - BILLANCOURT

Immatriculé (e) SIRET sous le n° : 572 050 334 02 006

Et inscrit (e) au Registre du Commerce de : NANTERRE

Sous le n° : 572 050 334

▪ Agissant en tant que mandataire

du groupement solidaire

du groupement conjoint

Pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature.

Après avoir accepté le C.C.A.P. et les documents qui y sont mentionnés,

Après avoir établi la déclaration prévue aux articles 44, 45 et 46 du Code des Marchés Publics,

M'engage, nous engageons, sans réserve, conformément aux stipulations du présent marché, à assurer les prestations dans les conditions ci-après qui y sont définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

1 – DURÉE DU MARCHÉ

La durée du présent marché est de 15 ans à compter de sa notification.

2 – TRANCHE FERME

2.1 - PRIX

Les modalités de révision des prix figurent au C.C.A.P.

La Communauté de l'Agglomération Dijonnaise a entendu confier à un prestataire le droit d'implanter des abris destinés au public, des dispositifs d'informations de différents types ainsi que des stations de vélos et des vélos.

En contrepartie, le titulaire est autorisé à exploiter, à titre accessoire par rapport à leur vocation, les faces d'affichage des abris destinés au public et des dispositifs d'information à des fins commerciales et publicitaires.

Le candidat remplit l'annexe 2 relative au « nombre de mobiliers urbains mis à disposition par le titulaire » à l'acte d'engagement qui décrit le nombre de mobiliers urbains qu'il mettra en place.

Il en résulte que :

- soit l'exploitation commerciale fait plus que compenser le coût de mise à disposition, d'installation, de maintenance et d'entretien des abris, mobiliers, vélos et stations de vélos : dans ce cas, le candidat propose une redevance d'occupation du domaine public, et remplit

Acte d'Engagement – option –

à cet effet le cadre et l'annexe « Redevance d'occupation du domaine public » à l'acte d'engagement.

- soit l'exploitation commerciale ne suffit pas à compenser le coût de mise à disposition, d'installation, de maintenance et d'entretien des abris, mobiliers, vélos et stations de vélos : le titulaire propose alors une rémunération annuelle sous la forme d'un prix global et forfaitaire qui lui sera versée par la Communauté de l'agglomération dijonnaise en contrepartie des prestations fournies.

Redevance d'occupation du domaine public (cocher la case concernée)

Si l'exploitation commerciale fait plus que compenser le coût de mise à disposition, d'installation, de maintenance et d'entretien des abris, mobiliers urbains, des vélos et des stations de vélos, le titulaire est redevable d'une redevance d'occupation du domaine public.

Le montant annuel de la redevance proposée est fixé pour chaque mobilier urbain, conformément à l'annexe « RODP » à l'acte d'engagement.

Il est calculé pour les mobiliers urbains effectivement installés, et supportant de la publicité commerciale, au prorata de la date d'installation pour chaque mobilier.

	Engagement du candidat *
Montant TTC de la redevance annuelle d'occupation du domaine public proposée par le candidat	1.826.814,00€

Montant TTC arrêté en lettres à : UN MILLION HUIT CENT V. M. AT SIX MILLE
HUIT CENT QUATRE VINGT

* le montant porté en annexe n°1 à l'acte d'engagement est seulement indicatif. Seuls ont valeur contractuelle les montants de redevance d'occupation du domaine public par mobilier urbain et par an indiqués dans l'annexe à l'acte d'engagement.

Prix global forfaitaire (cocher la case concernée)

Si l'exploitation commerciale ne suffit pas à compenser le coût de mise à disposition, d'installation, de maintenance et d'entretien des abris, mobiliers urbains, vélos et stations de vélos, le titulaire propose un prix annuel forfaitaire qui lui sera versé par la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise en contrepartie des prestations fournies.

	Engagement du candidat
Montant HT annuel du prix global forfaitaire pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance et l'entretien des abris, mobiliers urbains, vélos et stations de vélos.	
TVA	
Total TTC	

Montant TTC arrêté en lettres à :

Prix unitaires relatifs aux déplacements de mobiliers urbains

P

Acte d'Engagement – option –

Les prix unitaires s'appliquent aux prestations accessoires de déplacements de mobiliers urbains qui peuvent être demandées par la Communauté d'Agglomération Dijonnaise au cours du marché.

Bordereau des prix unitaires des prestations non comprises dans le prix global et forfaitaire annuel

Désignation	Prix unitaire H.T.	TVA	Prix unitaire TTC
Déplacement des mobiliers urbain à la demande du Grand Dijon	ENTRE 1200,00€ HT ET 4600,00€ SELON LA TYPOLOGIE DU MOBILIER	19,6%	

2.2 DELAIS

La durée du présent marché est de 15 ans à compter de sa notification.

Le candidat indique dans l'annexe n°3 « délais d'installation et d'exécution » à l'Acte d'Engagement les principaux délais et fréquence d'exécution prévus au marché.

3 – TRANCHES CONDITIONNELLES

3 – 1 – Tranche conditionnelle n°1

Le candidat indique le prix global forfaitaire annuel pour 10 vélos et une station de vélos supplémentaires, portant le parc à 310 vélos et 31 stations.

	Engagement du candidat
Montant HT annuel du prix global forfaitaire pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance et l'entretien de 10 vélos et 1 station supplémentaire	_____ ϕ _____
TVA	_____ ϕ _____
Total TTC	_____ ϕ _____

Montant TTC arrêté en lettres à : ZERO _____

3 – 2 – Tranche conditionnelle n°2

Le candidat indique le prix global forfaitaire annuel pour 10 vélos et une station de vélos supplémentaires, portant le parc à 320 vélos et 32 stations.

	Engagement du candidat
Montant HT annuel du prix global forfaitaire pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance et l'entretien de 10 vélos et 1 station supplémentaire	_____ ϕ _____
TVA	_____ ϕ _____
Total TTC	_____ ϕ _____

Montant TTC arrêté en lettres à : ZERO _____

3 – 3 – Tranche conditionnelle n°3

9

Acte d'Engagement – option –

Le candidat indique le prix global forfaitaire annuel pour 10 vélos et une station de vélos supplémentaires, portant le parc à 330 vélos et 33 stations.

	Engagement du candidat
Montant HT annuel du prix global forfaitaire pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance et l'entretien de 10 vélos et 1 station supplémentaire	_____ ϕ _____
TVA	_____ ϕ _____
Total TTC	_____ ϕ _____

Montant TTC arrêté en lettres à : ZEKO _____
.....
.....

3 – 4 – Tranche conditionnelle n°4

Le candidat indique le prix global forfaitaire annuel pour 10 vélos et une station de vélos supplémentaires, portant le parc à 340 vélos et 34 stations.

	Engagement du candidat
Montant HT annuel du prix global forfaitaire pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance et l'entretien de 10 vélos et 1 station supplémentaire	_____ ϕ _____
TVA	_____ ϕ _____
Total TTC	_____ ϕ _____

Montant TTC arrêté en lettres à : ZEKO _____
.....
.....

3 – 5 – Tranche conditionnelle n°5

Le candidat indique le prix global forfaitaire annuel pour 10 vélos et une station de vélos supplémentaires, portant le parc à 350 vélos et 35 stations.

	Engagement du candidat
Montant HT annuel du prix global forfaitaire pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance et l'entretien de 10 vélos et 1 station supplémentaire	_____ ϕ _____
TVA	_____ ϕ _____
Total TTC	_____ ϕ _____

Montant TTC arrêté en lettres à : ZEKO _____
.....
.....

3 – 6 – Tranche conditionnelle n°6

Le candidat indique le prix global forfaitaire annuel pour 10 vélos et une station de vélos supplémentaires, portant le parc à 360 vélos et 36 stations.

	Engagement du candidat
--	------------------------

Acte d'Engagement – option –

Montant HT annuel du prix global forfaitaire pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance et l'entretien de 10 vélos et 1 station supplémentaire	_____ ϕ _____
TVA	_____ ϕ _____
Total TTC	_____ ϕ _____

Montant TTC arrêté en lettres à : ZERO _____

3 – 7 – Tranche conditionnelle n°7

Le candidat indique le prix global forfaitaire annuel pour 10 vélos et une station de vélos supplémentaires, portant le parc à 370 vélos et 37 stations.

	Engagement du candidat
Montant HT annuel du prix global forfaitaire pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance et l'entretien de 10 vélos et 1 station supplémentaire	_____ ϕ _____
TVA	_____ ϕ _____
Total TTC	_____ ϕ _____

Montant TTC arrêté en lettres à : ZERO _____

3 – 8 – Tranche conditionnelle n°8

Le candidat indique le prix global forfaitaire annuel pour 10 vélos et une station de vélos supplémentaires, portant le parc à 380 vélos et 38 stations.

	Engagement du candidat
Montant HT annuel du prix global forfaitaire pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance et l'entretien de 10 vélos et 1 station supplémentaire	_____ ϕ _____
TVA	_____ ϕ _____
Total TTC	_____ ϕ _____

Montant TTC arrêté en lettres à : ZERO _____

3 – 9 – Tranche conditionnelle n°9

Le candidat indique le prix global forfaitaire annuel pour 10 vélos et une station de vélos supplémentaires, portant le parc à 390 vélos et 39 stations.

	Engagement du candidat
Montant HT annuel du prix global forfaitaire pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance et l'entretien de 10 vélos et 1 station supplémentaire	_____ ϕ _____

Acte d'Engagement – option –

TVA	_____ ϕ _____
Total TTC	_____ ϕ _____

Montant TTC arrêté en lettres à : ZERO

3 – 10 – Tranche conditionnelle n°10

Le candidat indique le prix global forfaitaire annuel pour 10 vélos et une station de vélos supplémentaires, portant le parc à 400 vélos et 40 stations.

	Engagement du candidat
Montant HT annuel du prix global forfaitaire pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance et l'entretien de 10 vélos et 1 station supplémentaire	_____ ϕ _____
TVA	_____ ϕ _____
Total TTC	_____ ϕ _____

Montant TTC arrêté en lettres à : ZERO

4 - PAIEMENTS

La Communauté d'Agglomération Dijonnaise se libérera des sommes dues au titre des prix global forfaitaire et des prix unitaires par le titulaire en faisant porter le montant du crédit au compte ouvert :

- du compte ouvert au nom de : CLEAN CHANNEL FRANCE
- A : _____
- Code Banque : _____ Code Guichet : _____
- N° de Compte : _____ Clé : _____
- Le comptable assignataire des paiements est

Le candidat indique autant de comptes que de cotraitants et indique la répartition des paiements entre ceux-ci.

5 – AVANCE

Le titulaire :

- Accepte de percevoir l'avance (1)
- N'accepte pas de percevoir l'avance de 5 %

Telle qu'elle est prévue au C.C.A.P.
(1) barrer la mention inutile

6 - ANNEXES A L'ACTE D'ENGAGEMENT

Acte d'Engagement – Offre de base –

Le présent Acte d'Engagement comprend 4 annexes :

- annexe 1 « redevance d'occupation du domaine public »
- annexe 2 « nombre de mobiliers urbains »
- annexe 3 « délais d'installation et d'exécution »
- Annexe 4 « grille tarifaire appliquée aux usagers pour l'utilisation des vélos »

J'affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs, ne pas tomber sous le coup des interdictions visées aux articles 43 et 44 du Code des Marchés Publics.

A Boulogne, le 22 AOUT 2007
BILLANCOURT

Mention(s) manuscrite(s)
"Lu et approuvé"

Le candidat (signature et cachet)



La présente offre est acceptée :

en ce qui concerne le lot unique ou la totalité des lots ;

en ce qui concerne les tranches et options :
(indiquer tranches et options pour lesquelles le candidat est retenu)

La présente offre est acceptée en euros

A Dijon

Le 19 10 2007

Signature du représentant de la
collectivité
compétent pour signer le marché

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

19 OCT. 2007



Fingais Rahon

Cadre pour formule de nantissement ou de cession de créances à remplir par l'administration

En cas de groupement - l'administration reproduit autant d'exemplaires que de membres

Formule d'origine lors de la notification du marché

Entreprise titulaire : *Elea Channel France*

Nom, prénom et qualité du signataire:

Adresse professionnelle et téléphone :

agissant pour mon propre compte;

agissant pour le compte de la société (indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou Répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée) :

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément à la loi n° 81-1 du 2 janvier 1981 modifiée facilitant le crédit aux entreprises en ce qui concerne :

la totalité du marché.

la totalité du bon de commande n° _____ afférent au marché.
(indiquer le montant dans l'unité monétaire d'exécution du marché et en lettres)

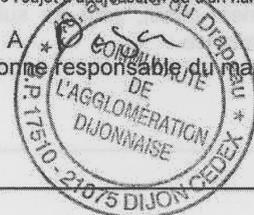
la partie des prestations ci-dessous mentionnées que le titulaire déclare à l'offre ne pas confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, se monte en € toutes taxes comprises à :

la partie des prestations ci-dessous mentionnées que le titulaire déclare confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, sont les suivants, tels qu'ils figurent à l'annexe du présent acte d'engagement :

Désignation du ou des sous-traitants	Montant sous-traité correspondant à l'annexe de présentation du ou des sous-traitants	Mention d'agrément du sous-traitant, à remplir par l'administration (agrée ou non agréé) ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Si pour une raison quelconque, le sous-traitant présenté à l'offre n'était pas agréé, le montant correspondant sera à imputer dans ceux pouvant faire l'objet d'une cession ou d'un nantissement par le titulaire du marché.

Signature de la personne responsable du marché



, le *10 10 2007*
F. Jouis Rehs

**Modification ultérieure de sous-traitance en cours d'exécution du marché,
à remplir par l'administration**

Modification n° 1

la partie des prestations ci-dessous mentionnées que le titulaire déclare ne pas confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, se monte en € toutes taxes comprises à :

Montant non sous-traité correspondant à l'annexe de présentation du ou des sous-traitants au moment de l'offre du marché	Nouveau montant non sous-traité correspondant à l'acte spécial de sous-traitance ci-annexé du ou des sous-traitants

la partie des prestations ci-dessous mentionnées que le titulaire déclare confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est la suivante, telle qu'elle figure en annexe sur l'acte spécial de sous-traitance :

Désignation du ou des sous-traitants nouveaux ou pour lesquels la partie sous-traitée est modifiée	Montant sous-traité correspondant à l'annexe de présentation du ou des sous-traitants au moment de l'offre du marché	Nouveau montant sous-traité correspondant à l'acte spécial de sous-traitance ci-annexé du ou des sous-traitants

A _____, le _____,

Signature de la personne responsable du marché

Modification n° 2

la partie des prestations ci-dessous mentionnées que le titulaire déclare ne pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, se montent en € toutes taxes comprises à :

Montant non sous-traité correspondant à l'annexe de présentation du ou des sous-traitants au moment de l'offre du marché	Nouveau montant non sous-traité correspondant à l'acte spécial de sous-traitance ci-annexé du ou des sous-traitants

la partie des prestations ci-dessous mentionnées que le titulaire déclare confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, sont les suivants, tels qu'ils figurent en annexe sur l'acte spécial de sous-traitance :

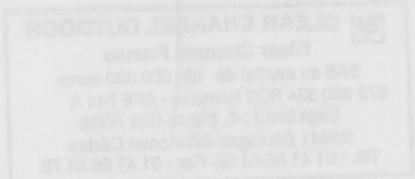
Acte d'Engagement – option –

Désignation du ou des sous-traitants nouveaux ou pour lesquels la partie sous-traitée est modifiée	Montant sous-traité correspondant à l'annexe de présentation du ou des sous-traitants au moment de l'offre du marché	Nouveau montant sous-traité correspondant à l'acte spécial de sous-traitance ci-annexé du ou des sous-traitants

A ,le

Signature de la personne responsable du marché

Type de matériel	Quantité	Unité	Montant TTC
Mobilier Dossiers de type B15	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B16	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B17	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B18	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B19	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B20	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B21	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B22	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B23	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B24	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B25	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B26	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B27	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B28	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B29	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B30	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B31	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B32	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B33	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B34	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B35	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B36	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B37	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B38	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B39	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B40	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B41	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B42	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B43	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B44	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B45	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B46	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B47	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B48	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B49	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B50	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B51	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B52	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B53	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B54	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B55	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B56	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B57	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B58	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B59	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B60	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B61	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B62	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B63	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B64	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B65	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B66	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B67	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B68	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B69	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B70	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B71	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B72	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B73	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B74	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B75	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B76	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B77	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B78	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B79	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B80	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B81	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B82	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B83	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B84	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B85	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B86	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B87	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B88	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B89	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B90	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B91	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B92	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B93	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B94	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B95	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B96	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B97	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B98	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B99	1	lot	1.125,00 €
Mobilier Dossiers de type B100	1	lot	1.125,00 €
TOTAL TTC			112.500,00 €



9

ANNEXE 1 À L'ACTE D'ENGAGEMENT

**MONTANT DE LA PART VARIABLE
DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Si l'exploitation commerciale fait plus que compenser le coût de mise à disposition, d'installation, de maintenance et d'entretien des abris, mobiliers urbains, des vélos et des stations de vélos, le titulaire est redevable d'une redevance d'occupation du domaine public.

Le montant annuel de la redevance proposée est fixée pour chaque mobilier urbain.

Il est calculé pour les mobiliers effectivement installés, et supportant de la publicité commerciale, au pro-rata de la date d'installation pour chaque mobilier urbain.

Type de mobilier occupant le domaine public et pouvant être utilisé par le titulaire à des fins publicitaires accessoires	Montant TTC de la redevance proposée par le candidat en euros par mobilier urbain et par an (a)	Nombre de mobiliers urbain (b)*	Redevance TTC annuelle estimative (c = axb) **
Abri publicitaire destiné aux usagers en déplacement***	- 2583,36€ -	358	- 924.843,00€ -
Dispositif d'information de format d'environ 2 m ²	- 3203,37€ -	252	- 807.248,00€ -
Dispositif d'information de format d'environ 8 m ²	- 8611,20€ -	11	- 94.723,00€ -
Mobilier Dispositif de type RIS	/	1	/
TOTAL TTC	/	/	- 1.826.814,00€ -

Montant total TTC à reporter dans l'acte d'engagement arrêté en lettres à **: *UN MILLION HUIT CENT VINGT SIX MILLE HUIT CENT QUATORZE EUROS*

* Ce chiffre doit être identique à celui indiqué par le candidat dans l'annexe 2 à l'acte d'engagement « nombre de mobiliers urbains ».

** Seuls ont valeur contractuelle les montants de redevance d'occupation du domaine public par mobilier urbain et par an.

*** Ce chiffre correspond le nombre total d'abris publicitaires y compris les abris non publicitaires transformé en abris publicitaires par le titulaire

Le candidat (signature et cachet)



ANNEXE 2 À L'ACTE D'ENGAGEMENT**NOMBRE DE MOBILIERS URBAINS MIS A DISPOSITION PAR LE TITULAIRE**

Le Grand Dijon dispose de 626 abris destinés aux usagers en déplacement, éclairés dont 358 équipés d'un dispositif d'affichage publicitaire composé de deux faces fixes publicités. Le candidat devra au minimum prévoir dans son offre la mise à disposition, l'installation, la maintenance et l'entretien des 358 abribus publicitaires existants. 268 abris ne disposent pas au jour du lancement de la consultation de dispositifs d'affichage publicitaires. Le candidat pourra proposer de remplacer certains de ces abris par des abris publicitaires, dont il assurera la mise à disposition, l'installation, la maintenance et l'exploitation publicitaire afin d'améliorer l'équilibre économique de l'offre permettant ainsi d'accroître le parc de vélos mis à disposition.

Le Grand Dijon dispose des mobiliers urbains d'information suivants :

- Mobiliers urbains d'information de format d'environ 2 m² : 168 unités, dont un à 3 faces,
- Mobiliers urbains d'information de format d'environ 8 m² : 11 unités,
- Mobiliers de type RIS : 1 unité.

Le candidat devra au minimum prévoir dans son offre la mise à disposition, l'installation, la maintenance et l'entretien d'un nombre égal de mobiliers urbains. Il pourra proposer la mise à disposition de mobiliers urbains d'informations supplémentaires afin d'améliorer l'équilibre économique de l'offre permettant ainsi d'accroître le parc de vélos mis à disposition. Le candidat précisera dans son mémoire technique le nombre de mobiliers urbains proposé qui ne pourra excéder 50 % d'augmentation de la surface actuelle.

Type de mobilier occupant le domaine public	Nombre de mobiliers minimum demandé par le Grand Dijon	Nombre de mobiliers proposés par le candidat
Abris publicitaires destinés aux usagers en déplacement	358	358
Mobilier urbain d'information de format d'environ 2 m ²	168	252
Mobilier urbain d'information de format d'environ 8 m ²	11	11
Mobilier de type RIS	1	1

Le candidat s'engage à installer les mobiliers proposés dans les délais définis à l'annexe 3 à l'acte d'engagement « délais de réalisation ».

Le candidat (signature et cachet)



ANNEXE 3 À L'ACTE D'ENGAGEMENT**DELAIS D'INSTALLATION ET D'EXÉCUTION**

Le candidat peut proposer des délais d'exécution plus court. Dans ce cas, il en fait mention dans la présente annexe à l'acte d'engagement.

Type de prestation	Point de départ du délai d'exécution des prestations	Délais maxima exigés	Délai proposé par le candidat
Installations initiales			
Installation des Abris	A compter de la date de notification du présent marché	6 mois	45 JOURS
Installation des Abris pour des contrats en cours d'exécution (cf. annexe liste des contrats)	15 jours francs à compter des termes des contrats en cours	30 jours	5 JOURS
Installation des Dispositifs d'information	15 jours francs à compter des termes des contrats en cours	6 mois	35 JOURS
Installation des Dispositifs d'information, pour des contrats en cours d'exécution (cf. annexe liste des contrats)	15 jours francs à compter des termes des contrats en cours	30 jours	5 JOURS
Installation des vélos et stations vélos	A compter de la date de notification du marché	4 mois	6 SEMAINES
Installations ultérieures supplémentaires			
Installation des vélos et stations vélos supplémentaires au titre des tranches conditionnelles	A compter de la date d'affermissement de la tranche conditionnelle	30 jours	20 JOURS
Entretien, maintenance et nettoyage			
Mise en sécurité d'un équipement en cas d'incident	à compter du signalement	2 heures	1/2 HEURE
Réparation de l'équipement – maintenance corrective	à compter du signalement	24 heures	6 HEURES
travaux sur la structure et la toiture	à compter de l'apparition du motif	15 jours calendaires	24 HEURES
Périodicité du nettoyage	à compter de l'installation	15 jours calendaires	4 à 6 JOURS
Périodicité des visites de maintenance préventive	À compter de l'installation	15 jours calendaires	DISPOSITIF PERMANENT

Le candidat (signature et cachet)

Unrest Curie



J.P.

Acte d'Engagement – option –

ANNEXE 4 À L'ACTE D'ENGAGEMENT

GRILLE TARIFAIRE APPLIQUÉE AUX USAGERS POUR L'UTILISATION DES VELOS

Le candidat présente ici la totalité de la grille tarifaire qui sera appliquée aux usagers pour l'utilisation des vélos.

Il s'engage à assurer la gratuité de la première demi-heure d'utilisation des vélos.

C.F. PAGES 16, 17 ET 18.

J.R.


|